

CONSEIL GENERAL DE VALANGIN

SEANCE ORDINAIRE

LUNDI 26 JUIN 2017, SALLE DU CONSEIL GENERAL

Présidence : Mme Mélanie Aquilon

Ordre du jour :

1. Appel
2. Procès-verbal de la séance du 24 avril 2017
3. Examen des comptes 2016, rapport de la commission des finances
4. Rapport des commissions
5. Nomination du bureau du Conseil général pour la période 2017-18
6. Nomination de 5 membres à la commission des déchets
7. Informations du Conseil communal
8. Interpellation
9. Divers

Mme Aquilon ouvre la séance à 20h00, salue les membres présents et le public, elle demande s'il y a des modifications à l'ordre du jour ? Tel n'étant pas le cas, l'ordre du jour peut être suivi tel quel.

1. Appel

15 personnes présentes

2. Procès-verbal de la séance du 24 avril 2017

La lecture n'en est pas demandée. Aucune remarque. Le procès-verbal est accepté à l'unanimité, avec remerciements à son auteur.

3. Examen des comptes 2016, rapport de la commission des finances

La présidente donne lecture des comptes par titre de chapitre et indique que tout un chacun peut intervenir pour poser des questions.

A part des questions de détails, denrées alimentaires = contrôle de l'eau potable, le taux de certains amortissements augmentés en rapport avec la Loi sur les finances (LFineC) et organisation touristique = part obligatoire des communes au financement de Tourisme neuchâtelois, questions posées par les membres du groupe Intérêts communaux, les comptes qui bouclent avec un déficit de l'ordre de CHF 143'438.66 pour un total de charges de CHF 2'210'249.89 ne font pas l'objet d'un grand débat.

M. Masson, pour la commission des finances, donne lecture du rapport dans lequel est mentionné quelques pistes pour relever les finances, notamment la revalorisation des biens communaux dans le cadre de la mise en place du MCH2.

Les comptes de l'action sociale et de la formation sont aussi mis en exergue, compte tenu du fait que les budgets n'ont pas été tenus.

En revanche, concernant la vente d'un terrain agricole, la commission ne souhaite pas se prononcer préférant laisser le législatif se déterminer sur ce sujet lors de la prochaine séance.

La commission souligne que le Conseil communal a très bien maîtrisé les comptes sous contrôle de la commune. Elle remercie le Conseil communal et l'administratrice pour l'excellent travail effectué.

La commission préconise d'accepter les comptes 2016 et d'en donner décharge au Conseil communal.

Mme Widmer remercie la commission des finances et l'administratrice pour leur travail.

Concernant le passage au MCH2, elle informe que le Conseil communal a demandé une dérogation, la réponse du Conseil d'Etat n'est pas encore parvenue, mais elle espère que l'on pourra surseoir d'une année et passer à ce système en 2019.

Elle assure que le Conseil communal suivra de près les recommandations de la commission des finances. Elle explique aussi que les comptes 2016 ont été prétérités par des écritures à double (habituellement ces écritures étaient passées avec une année de retard en raison du bouclage des comptes qui se faisait en avril), maintenant la fiduciaire a exigé que ces factures soient comptabilisées sur l'année concernée et cela fait une double charge, les choses vont rentrer dans l'ordre pour les comptes 2017.

Le Conseil communal va aller de l'avant et faire le suivi nécessaire pour ne pas arriver aux conclusions prédites dans le rapport de la commission.

Mme Widmer souligne encore que, normalement, la fortune d'une commune devrait être d'au moins le montant d'une rentrée fiscale ce qui est loin d'être le cas actuellement.

Mme Aquilon donne lecture de l'arrêté :

Au vote, l'arrêté est accepté à l'unanimité.

4. Rapport des commissions

Commission « Trafic », Mme Katharina Bleuer

La commission s'est réunie 2 fois. Un recensement des problèmes du village concernant le trafic et la sécurité a été dressé. Les sujets principaux que la commission a traités sont : bruit de l'autoroute, parcage actuel et futur dans le village, parcage en stationnement interdit et hors cases (Bourg et Collégiale) et la sécurité des piétons.

Une prochaine séance est prévue après les vacances d'été afin d'évaluer les différentes pistes avec le Conseil communal.

Commission d'urbanisme, M. Fabien Nguyen

La commission a octroyé 2 droits d'habitation, a donné un préavis favorable aux transformations du bâtiment place de la Collégiale 3 et un préavis négatif à la construction rue de Biolet.

En ce qui concerne la pose de lucarnes sur Le Bourg 1, le dossier obsolète a été remis au Conseil communal en attente du dossier définitif.

Commission Avenir du village, M. Alfred Widmer

La commission s'est réunie à 4 reprises depuis sa création. Elle a organisé une rencontre avec la population et a invité les participants (une soixantaine) à remplir un questionnaire, 34 ont été remis à la commission, ce qui a largement dépassé les attentes.

Les réponses ont permis de mesurer l'importance que les villageois donnent à leur village, que ce soit sur le sujet d'une fusion ou non.

Les éléments des réponses seront intégrés au rapport qui sera, sauf imprévu, disponible et distribué à la fin de l'été. Il fera l'objet d'une discussion lors d'une prochaine séance du Conseil général.

5. Nomination du bureau du Conseil général pour la période 2017-18

Le Groupe Intérêts communaux, par M. L. Balmer, propose que le bureau actuel soit reconduit pour une année. M. Jaques ajoute que le Groupe Indépendant partage cette idée. Il est donc décidé de reconduire le bureau dans sa formation actuelle pour la période législative 2017-18.

Présidente : Mme Mélanie Aquilon

Vice-président : M. Vincent Challandes

Secrétaire : Mme Lise-Marie Schilling

Vice-secrétaire : M. Jean Reymond

Questeurs : MM. Alfred Widmer et Luc Balmer

6. Nomination de 5 membres à la commission des déchets

La commission est constituée comme suit : MM. Vincent Challandes et Manuel Vieira pour le groupe Intérêts communaux et Mmes Katharina Bleuer et Mélanie Aquilon et M. Fabien Nguyen pour le groupe Indépendant.

7. Informations du Conseil communal

Mme Widmer informe que Valangin fait désormais partie officiellement de l'association des Plus beaux villages de Suisse. Un livre regroupant tous les plus beaux villages de Suisse est en phase de réalisation.

Dossier construction quartier de Biolet. M. Vieira informe que le dossier est en attente, les opposants avaient jusqu'au 15 juin pour formuler leurs remarques sur les réponses de l'architecte à leurs oppositions.

8. Interpellation

Rien à signaler

9. Divers

Mme Bleuer demande pourquoi les fontaines ne sont pas en eau ? Personne ne peut répondre, le Conseil communal se renseignera.

M. Schneider demande pourquoi le lampadaire dans le Bourg n'a pas été remis en place. Il le sera tout prochainement, la restauration ayant pris un peu plus de temps que prévu.

M. Widmer, au sujet de la boîte aux lettres de l'administration, estime qu'elle n'est pas suffisamment sécurisée et pas assez profonde. A savoir qu'elle sert d'urne de réception des votes par correspondance et que le fait qu'on puisse y accéder en

glissant sa main ne correspond pas à la confidentialité requise pour les enveloppes de vote.

Le Conseil communal va se pencher sur ce problème et trouvera une solution pour les prochains scrutins.

M. Manuel Vieira, au sujet de l'abri bus. Il estime que cet abri est trop éloigné de l'arrêt du bus, les chauffeurs ne font pas toujours attention au fait qu'il y a des gens qui attendent, surtout par mauvais temps. De plus, il est dans un piteux état. Il demande aussi s'il serait possible de l'utiliser à d'autres fins et s'il y a déjà eu des propositions allant dans ce sens ? Oui, répond le Conseil communal, une personne voulait y créer une sorte de kiosque.

Il demande au Conseil communal de réfléchir à la création d'un abri bus plus près de l'arrêt.

M. Nguyen demande s'il est possible de profiter du tronc de l'arbre qui a chu sur le toit de la halle de gym pour créer des bancs pour le terrain de pétanque. OK pour le Conseil communal.

Fête nationale. Mme Schilling informe qu'un groupe de travail sera créé tout prochainement pour organiser la fête. Des idées sont déjà formulées, utilisation du terrain de la P'tite Prairie, organiser une raclette, laisser un endroit pour les feux d'artifice des particuliers. Une information paraîtra dans le prochain Valang'infos et des flyers seront distribués.

Les personnes intéressées seront priées de s'adresser à M. Margotin, conseiller communal.

La séance est levée à 20h45

La présidente
M. Aquilon

L'administratrice
F. Dubois